



interdiction de gere une entreprise

Par **stef45310**, le **03/11/2019** à **17:50**

bonjour, ma patronne a ete mise en liquidation pour la troisieme fois avec une interdiction de gerer une entreprise pour 5 ans mais en realiter elle continue a le faire en ayant mis en gerance sa fille tout juste majeur et qui de plus est a l etranger pour des etudes ainsi que son concubin qui d ailleur ne fait strictement rien pour gerer l entreprise une sorte de prete nom qui nous porte vraiment prejudice en qualiter de mauvaise gestion en gros nous allons encore finir dans le mur comment faire ? car rien ne vas car en plus elle ne tir aucune lecon de son passer et je vous passe les problemes de detournement d argent liee a leurs besoins perso merci a vous

Par **Visiteur**, le **03/11/2019** à **18:40**

Bonjour

J'ai plusieurs fois rencontré ce genre de personnage.

A part une révélation aux autorités (tribunal de commerce) , je ne vois pas d'autre possibilité.

Par **stef45310**, le **03/11/2019** à **18:54**

merci je vais me rapprocher du triunal de commerce alors j ai pas trop le choix sinon on vas etre une bonnes vingtaine a pointer au chomage merci a vous